FOI ET DEVELOPPEMENT

49 rue de la Glacière - 75013 Paris - France Tel 33(0)1 47 07 10 07 - e-mail: publications@lebret-irfed.org

N° 332 - avril 2005

Lutte contre l'exclusion

CHANGER NOS MANIÈRES DE VIVRE

par Patrice Sauvage*

Qu'est-ce que la personne? Les propos de Patrice Sauvage nous rappellent les réflexions d'un Emmanuel Mounier pour qui « l'acte premier de la personne, c'est (...) de susciter avec d'autres une société de personnes ». Contrairement à l'individu fasciné par ses aspirations propres, la personne se rend disponible aux attentes d'autrui.

La personne se définit par sa capacité à s'agréger dans une entreprise communautaire où ce n'est pas la valeur marchande qui commande mais une éthique centrée sur la personne dans son irréductible dignité. Donc, le pauvre est une personne.

Nous ne sommes pas naïfs. Ajoutons avec Mounier que « le monde des autres n'est pas un jardin de délices. Il est une provocation à la lutte, à l'adaptation, au dépassement ». Patrice Sauvage précise : « L'homme blessé m'introduit dans la réciprocité » et me presse d'agir. La personne en difficulté ne saurait être privée des liens sociaux qui la constituent. Lutter contre l'exclusion introduit une relation vraie avec autrui, avec soi, avec le sens de la vie et, pourquoi pas, avec Dieu.

Le pauvre est une personne : son destin interpelle nos démocraties en panne et presse l'économie de respecter ses besoins. Ceux et celles qui s'engagent sur le terrain au service des personnes en difficulté trouveront dans ces lignes des convictions et un soutien qui sont tout sauf de l'angélisme social!

Albert Longchamp

* Haut-fonctionnaire engagé depuis vingt ans dans la lutte contre l'exclusion et à l'initiative de diverses associations d'économie solidaire, auteur de *L'impératif spirituel* (éd. de l'Atelier, 1999), Patrice Sauvage est actuellement conseiller technique auprès du Secours catholique.

Dans le livre du prophète Michée, alors que celui-ci demande à Dieu ce qu'il doit faire pour lui être agréable et qu'il propose divers sacrifices ou holocaustes — y compris celui de lui offrir son premier-né — quelle n'est pas sa surprise de s'entendre répondre: « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien, ce que le Seigneur exige de toi: rien d'autre que de pratiquer la justice, aimer la bonté et marcher humblement avec ton Dieu » (Mi. 6,8).

Ce passage, qui annonçait la fameuse parabole du jugement dernier dans l'évangile de Matthieu (25, 31-

46), me semble résumer parfaitement la perspective spirituelle – en particulier chrétienne - dans laquelle doit être menée la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Trois dimensions sont à vivre en articulation étroite. Sur un plan qu'on peut qualifier d' « horizontal », il faut à la fois entrer dans une relation personnelle avec les plus pauvres (la « bonté ») et pro-mouvoir la justice sociale, mais en enracinant ce double engagement dans la dimension d'un chemin spirituel « verticale » personnel.

Fraternité avec les pauvres

Vis-à-vis des plus pauvres, nous sommes appelés à sortir de l'extériorité

pour entrer dans une vraie altérité: il s'agit de se sentir proches d'êtres, certes différents mais qui sont de la même famille, d'où le terme de fraternité. Le grand philosophe Martin Buber nous invite ainsi à entrer dans une relation de « je » à « tu » (1). L'autre n'est pas simplement un « il », encore moins un « cela », il est quelqu'un avec qui je vis une vraie relation qui, sans devenir pour autant transparente, doit être marquée par la confiance mutuelle et la réciprocité.

La parabole bien connue du Bon Samaritain (Luc 10, 25-37) nous donne à cet égard de précieuses orientations. Visà-vis de l'homme blessé, il nous faut entrer :

- dans une autre attitude, celle de la proximité et de la responsabilité. Alors que le prêtre et le lévite sont restés extérieurs ou indifférents envers l'homme blessé, le Samaritain s'approche de lui, le soigne, l'emmène avec lui puis le confie à l'aubergiste. Le visage d'autrui l'a interpellé (cf. Lévinas), il s'en est responsabilisé tout en trouvant un relais (l'aubergiste): je dois répondre de tout être souffrant sur le chemin comme d'un frère.
- dans une autre perspective, partir du « tu », de l'autre. Alors que le légiste lui a demandé quel est son prochain, Jésus inverse finalement la question : quel est le prochain de l'homme blessé ? Dans la relation à autrui, en particulier au plus pauvre, c'est de ce dernier qu'il faut partir, à l'inverse du « caritatif » traditionnel. Il convient donc d'ancrer toute action dans le vécu de l'homme blessé, dans ses besoins et son désir, ce qui en garantit l' « exhaustivité » comme le disait Joseph Wresinski (2).
- dans un échange entre deux êtres. On dit habituellement dans ce passage que le Samaritain « fut pris de pitié » (verset 33); je préfère de beaucoup les traductions « fut remué jusqu'aux entrailles » ou encore « matricié » (Chouragui). Cela signifie que le « tu » de l'autre bouleverse mon « je ». D'une part, il va me décentrer de moi-même, me faire sortir de mes fausses sécurités ou certitudes ; d'autre part, et en sens inverse, il va m'amener à entrer en contact avec mes propres blessures, dont lui-même n'est que le reflet. En définitive, l'homme blessé m'introduit dans la réciprocité entre des personnes revêtues de la même dignité.

A partir de ces principes, c'est une véritable révolution culturelle qui est en train de s'opérer dans beaucoup d'associations humanitaires ou « caritatives », engagées en France ou dans les pays du Sud. La personne pauvre n'est plus quelqu'un qu'on va simplement aider: on va se mettre à son écoute, l'accompagner (étymologiquement « manger son pain avec »), s'associer avec elle. Ainsi la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) de Rhône-Alpes qui, à la suite d'ATD-Quart monde, s'est engagée dans ce qu'on a appelé I'« agir avec », a-t-elle retenu le slogan des « 3 P »: protection, promotion, pouvoir agissant.

Son premier objectif est bien de protéger les personnes en difficulté, de leur procurer la sécurité minimale sans laquelle elles ne pourront pas avoir de projet. Cependant, c'est bien un parcours de promotion qu'il faut leur offrir ou du moins leur permettre d'espérer : ainsi l'accès à un emploi sans aucune perspective ne peut

suffire à répondre à la quête de progrès de chacun. Enfin, une certaine participation aux orientations politiques d'un pays, d'une commune, d'un quartier - notamment celles qui les concernent - paraît indispensable. Une personne dite en difficulté n'est pas seulement un sujet à prendre en compte, un acteur à promouvoir, mais aussi un citoven. Bien sûr, il ne s'agit pas de tomber dans la démagogie. Souvent, au départ, seul le secours, l'assistance au sens classique pourra être mis en œuvre, mais on doit chercher à dépasser ce premier stade pour aller vers le partenariat avec les personnes pauvres, dont on sousestime beaucoup trop les potentialités et dont on connaît mal les véritables

Agir pour la transformation sociale

L'axe de l'action pour la justice suppose d'abord de revoir notre connaissance des phénomènes d'exclusion et de pauvreté pour mieux en repérer les causes, puis de lutter pour enraciner l'économie et la démocratie dans la solidarité.

On met trop souvent le terme « exclusion » à toutes les sauces, alors qu'il nous faut bien distinguer trois concepts différents :

- la situation de précarité est caractérisée par le caractère incertain, aléatoire ou irrégulier des ressources (CDD, intérim, chômage, maladie, etc.) et par la fragilité qui résulte de cette insécurité dans la vie quotidienne, familiale et sociale.
- la notion de pauvreté se réfère à la participation des individus à l'activité économique et à la distribution des revenus. Elle renvoie à une analyse des inégalités sociales.
- la situation d'exclusion concentre les effets extrêmes de la précarité ou de la pauvreté quand elle « affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible » (3). Elle se caractérise par la simultanéité de trois dimensions : un cumul de privations (d'emploi, de revenu, de droits...), une rupture des liens sociaux, un rapport social symbolique négatif (honte, stigmatisation...).
- En France, le taux de pauvreté a considérablement baissé depuis de nombreuses années (il est estimé à environ 6%), mais la précarité et l'exclusion au sens de rapport social symbolique négatif et de rupture des liens sociaux se sont exacerbées. N'est-ce pas ce qui risque de se passer au niveau mondial avec les *Objectifs du millénaire pour le développement* qui visent à réduire de moitié d'ici 2015 la

population vivant avec moins d'un dollar par jour ? Des millions de personnes ne seront peut-être plus pauvres mais, chassées de leur milieu naturel, ayant perdu leurs solidarités traditionnelles, elles risquent de vivre une misère psychologique et spirituelle. On aura peut-être satisfait leurs besoins économiques, mais pas leurs « besoins de l'âme » (4).

D'où la nécessité, en ce domaine aussi, d'écouter les personnes pauvres et de valoriser leur connaissance des réalités, leur « savoir de l'expérience ». Pas mal d'expériences existent, à la suite d'ATD-Quart monde en France (5) et d'EAPN (6) en Europe, pour promouvoir ce qu'on appelle le « connaître avec » et le « croisement des connaissances ». Il ne s'agit pas simplement de recueillir le témoignage des plus pauvres, mais de les aider à développer leurs propres analyses en les confrontant à celles d'autres acteurs et de chercheurs. C'est de cette manière que la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) de Rhône-Alpes élabore chaque année son dossier sur l'exclusion et qu'elle a conçu, en lien avec EAPN, des indicateurs d'évaluation des politiques publiques qui prennent en compte le vécu des personnes pauvres et qui « fassent sens » pour elles (7).

Un autre mode de développement

Dans son livre Systems of Survival (8), Jane Jacobs distingue deux régimes de survie pour l'homme, qui correspondent à deux éthiques différentes – mais complémentaires. Le premier est celui du « gardien » : il s'agit de valoriser au maximum les potentialités de son territoire, en se protégeant éventuellement de l'extérieur. Le second est celui du « commerce » : la survie et le développement se réalisent par l'échange, par la circulation des hommes et des biens.

Or c'est, depuis une cinquantaine d'années, « l'éthique du commerce » qui est privilégiée dans notre monde et la mondialisation actuelle n'en est que l'aboutissement. Il faut certes en reconnaître les nombreux fruits, mais est-ce cependant une raison pour privilégier l'échange à tout va, dans tous les domaines, comme si cette stratégie de développement était exclusive de toute autre ?

Pour approfondir notre réflexion, il paraît utile de reprendre la typologie de Fernand Braudel, qu'a réactualisée François-Xavier Verschave (9). Traditionnellement, la « maison » de l'économie se compose de trois niveaux :

 le rez-de-chaussée, que Braudel appelle « l'économie de subsistance ». C'est l'économie domestique et non-marchande qui permet à une famille, à un village, à un pays, de franchir le cap de la survie.

- le premier étage est celui de l'économie de marché locale; l'échange se réalise sur une zone limitée, avec des règles du jeu formalisées.
- le second étage est celui de « l'échange au loin », de « l'économiemonde ».

Or, cette « maison » l'économie apparaît actuellement de plus en plus déséquilibrée. Le rez-dechaussée se rétrécit avec la marchandisation de l'économie, et l'économie de marché locale est de plus en plus menacée par l'ouverture des frontières et le jeu des multinationales. On en voit la manifestation aussi bien dans un continent comme l'Afrique, où tant de populations ont perdu leur autonomie vivrière à cause des multinationales. que dans nos banlieues défavorisées qui ont vu disparaître toute activité économique, même non marchande.

Plus grave peut-être encore : l'économie-monde est dominante aussi « dans les têtes », en particulier en Europe (cf. la directive Bolkestein) : les critères de compétitivité et de productivité se retrouvent appliqués dans des secteurs comme la distribution où il n'y a pourtant pas de concurrence internationale. D'où la disparition du petit commerce, notamment dans des zones (rurales et suburbaines) qui en auraient pourtant bien besoin pour contribuer à tisser du lien social.

On peut alors se poser la question : une telle primauté accordée d'une part à l'échange sur le développement, d'autre part à la compétition internationale sur l'économie locale est-elle raisonnable? N'avons-nous pas besoin d'une économie « enracinée », enracinée dans un terroir, dans une communauté de personnes, d'une économie qui soit moins anonyme et qui permette à chacun, là où il vit, de s'incarner dans le travail ? L'économie actuelle paraît au contraire très lointaine, comme étrangère aux hommes. Tout cela pour suivre une « loi » des avantages comparatifs(10) qui devient perverse. si elle finit par détruire le tissu social et la dignité fondamentale que chaque homme peut acquérir en vivant de son travail, si en définitive elle ne bénéficie qu'aux plus forts et aggrave les inégalités.

Lutter contre la pauvreté suppose donc d'agir contre ses causes fondamentales (la marchandisation de l'économie, le primat de la compétition...) et de promouvoir au niveau mondial, mais aussi européen, un mode de développement plus équilibré. C'est dans cette perspective que des associations comme le Secours catholique, le CCFD ou ATD-

Quart monde participent aux Forums sociaux mondiaux. Elles y expriment en particulier le souci que les plus pauvres ne soient pas, encore une fois, oubliés dans les orientations qui y sont débattues.

Enraciner la démocratie

Le même raisonnement peut être tenu, selon Verschave, en ce qui concerne la démocratie. Le malaise politique que nous ressentons provient d'une hypertrophie du sommet dont nous attendons trop et de son ancrage insuffisant dans le « premier étage » celui de la démocratie locale et, plus généralement, des corps intermédiaires - et dans le « rez-de-chaussée » celui de la famille, mais aussi du quartier. La démocratie locale, ellemême trop formelle, a besoin d'être régénérée par son « terreau » que sont les habitants, pour que se recrée du « lien civil ». Mais comment prendre en compte les plus pauvres dans la mise en œuvre d'une démocratie plus participative?

Au niveau local, des espaces publics nouveaux sont nécessaires pour donner aux populations les plus en marge une « validation citoyenne », par exemple dans les conseils de développement, dans les communautés de communes. Dans les institutions sociales, notamment le service public de l'emploi, les centres d'hébergement, les CCAS (11), il serait temps d'organiser - comme y incitait la loi contre les exclusions de 1998 - une représentation des usagers. Enfin, dans l'entreprise, une relance de la démocratie – en panne depuis quelques années - apparaît d'autant plus indispensable que le nombre de travailleurs précaires s'est accru et qu'ils n'y sont guère pris en compte : il convient de sensibiliser les chefs d'entreprise et les syndicats à cet égard.

Du côté des pouvoirs publics, c'est en définitive une nouvelle « gouvernance » qu'implique la lutte contre l'exclusion, et cela en France comme au niveau mondial. Ils doivent s'engager d'une part à prendre davantage en compte la société civile mais d'autre part à doter celle-ci de moyens en formation, information, animation pour qu'elle reconnaisse les plus pauvres en tant qu'acteurs et citoyens et se fasse davantage l'écho de leur vécu et de leurs besoins dans les différentes instances de décision. Faute de cet « investissement intellectuel » fondamental destiné à faire advenir ce saut démocratique, la lutte contre l'exclusion risque de rester marquée du sceau de l'impuissance.

Entrer dans un chemin de conversion

Plus fondamentalement encore, c'est une nouvelle culture qu'il faut faire advenir. Nous n'évoquerons pas ici la nécessité de réformer les médias et notre modèle éducatif, qui pourraient grandement y contribuer, mais la dimension spirituelle qui pourrait fonder ce nouveau paradigme.

L'engagement auprès des personnes en difficulté ne peut pas ne pas nous faire évoluer, si nous entrons dans un dialogue en profondeur avec elles et, par conséquent, avec nousmême, on l'a vu précédemment. Il nous faut donc regarder en face notre vulnérabilité et entrer dans un chemin de conversion qui passe par des remises en cause radicales de nos attitudes, de nos modes de vie. Or, un disciple du Christ peut sembler a priori bien équipé pour s'engager sur un tel chemin de fraternité. A condition d'être aussi exigeant sur le plan « vertical » que sur le plan « horizontal »: pour entrer dans une relation vraie avec l'autre, il faut à la fois retrouver une relation vraie avec soimême et avec le sens de sa vie.

« Qui suis-je?», tel était le mantra (12) du grand sage de l'Inde Ramana Maharshi (13): il nous faut revoir notre conception de l'identité. Nous avons tendance à nous identifier à notre travail, à notre argent, à notre statut et, ce faisant, nous ne parvenons pas à partager avec les autres. Les difficultés qu'ont nos gouvernements à toucher aux avantages acquis, à obtenir sans contrainte une réduction du temps de travail, en témoignent.

Le travail est en effet notre dernier écran, un écran de fumée qui peut nous dispenser d'entrer en nous-même et de vivre pleinement. Or, nous savons que la part du travail salarié dans la vie humaine diminue régulièrement et nous nous y accrochons, alors qu'en relativisant son rôle (sans pour autant le nier) nous nous mettrions en chemin vers notre vraie source d'identité, nous pourrions remettre en cause ce « moi » artificiel que nous nous sommes fabriqué. Pour mieux aider les « exclus », il vaut ainsi mieux se débarrasser des images superficielles qui nous encombrent pour nous mettre réellement à l'écoute de ces personnes... et de nous-même et peut-être adopter un mode de vie plus cohérent.

Il est clair ici que cet enracinement en soi pourrait être grandement facilité par la découverte de la vie mystique, qui implique un détachement, non seulement par rapport aux choses matérielles mais aussi à l'égard de sa volonté propre. Quelle est en effet notre vraie identité? N'est-ce pas ce moi profond habité par l'Esprit, ce Christ en nous qui devrait être notre roc, notre seule sécurité? Ce qui nous permettrait là aussi de nous « décentrer », de savoir prendre des risques car nous saurions que nous avons en nous ce lieu de paix solide

dans lequel nous pouvons reprendre des forces, ce « château intérieur » décrit par Thérèse d'Avila, où « Dieu seul suffit » (14).

Ce qui donne sens à notre vie

Ce réenracinement en ce que nous sommes nous conduit à revoir ce qui donne sens à notre vie. Bien sûr, les personnes en situation ou en chemin d'exclusion sont particulièrement victimes de cette « crise du sens », puisque trop souvent on les considère (et elles se considèrent) comme inutiles, puisque le sens de la vie dominant dans nos représentations (l'argent, le pouvoir, le savoir) leur est interdit. Mais n'est-ce pas ce « sens commun » (qui est tout, sauf du « bon sens ») qu'il nous faudrait remettre en cause?

Le sens de la vie dominant actuellement, c'est le « toujours plus » (d'avoir, de pouvoir, de savoir) et le « toujours plus pour moi ». Ce sens est donc réduit à l'individu, sans prendre en compte son insertion dans la société, ni non plus une dimension de transcendance : il s'agit de flatter le « moi autarcique » (15). dans ses

désirs les plus superficiels. On est loin d'une croissance de la « personne » au sens où l'entendait Emmanuel Mounier, qui chercherait à dépasser l'individualisme primaire certes nécessaire, au départ, pour se construire — en développant une conscience à la fois communautaire et spirituelle. De ce fait, il n'y a pas de place pour l'autre, notamment le plus faible ou le plus malchanceux qui, souvent dès le début de l'école et plus tard au travail, se trouve victime de la « course à l'excellence » et de la « lutte des places » (16).

Lutter contre l'exclusion, ce n'est donc pas seulement aider les plus faibles, cela suppose de se rendre compte de notre complicité avec ce « toujours plus » qui produit l'exclusion et peu à peu de s'engager dans un chemin de « lâcher prise ». Un chemin qui ne recherche plus le prestige ou la progression de carrière mais qui conduit à se dépouiller de son ego qui avait besoin de sécurités, pour découvrir en soi son être profond, celui qui correspond à la « promesse » que nous sommes (Paul Ricœur). C'est un chemin vers l'inconnu où ce n'est plus moi qui commande mais où je me

reçois d'un Autre, à la manière de Pierre qui devait accepter qu'un autre lui mette sa ceinture et le conduise où il ne voulait pas aller (cf. Jean 21,18). N'est-ce pas cela, « marcher humble-ment avec ton Dieu » ?

On aura pu repérer, au long de cet mots »: article. deux « maîtres cohérence et enracinement. Cohérence entre les différentes facettes de la lutte contre l'exclusion, cohérence dans notre mode de vie, cohérence avec notre être profond. Enracinement dans la parole et le vécu des plus pauvres, dans la dimension locale, ancrage dans la présence à l'autre, à soi-même, à Dieu. Il convient d'y ajouter, dans ces deux registres, d'une part la nécessaire cohérence entre la fin et les moyens et. d'autre part, l' « attachement indéfectible à la force de la vérité » qui sont au cœur de la non-violence gandhienne. Cela pour dépasser l'éventuel « angélisme » de mes propositions et pour affronter de manière juste les conflits inévitables que suscite toute avancée vers un monde plus fraternel.

Patrice Sauvage

Notes de référence

- 1 Martin Buber, Je et Tu, Aubier, 1969.
- 2 Fondateur de ATD-Quart monde.
- 3- Rapport Wresinski au Conseil économique et social, 1987.
- 4- Expression de Simone Weil dans L'enracinement, Gallimard, 1949.
- 5 Cf. Le croisement des savoirs, éditions de l'Atelier.
- 6 European Anti Poverty Network, rue du Congrès 37-41, B1000 Bruxelles.
- 7 Rapport Indicateurs de pauvreté et croisement des savoirs, décembre 2003.
- 8 Editions Hodder & Soughton, 1992.
- 9 François-Xavier Verschave, Libres leçons de Braudel, Syros, 1994.
- 10 -Théorie économique libérale qui prône une spécialisation des pays dans la ou les activités pour lesquelles ils ont les coûts de production les plus bas par rapport aux autres pays.
- 11 -Conseils communaux d'action sociale.
- 12 Formule sacrée du brahmanisme.
- 13 Cf. Henri Hartung, Présence de Ramana Maharshi, Cerf, 1979.
- 14 Conclusion du poème Nada te turbe de Thérèse d'Avila.
- 15 Expression de J. B. de Foucauld dans La fin du social-colbertisme, Epi, 1994.
- 16 Cf. V. de Gauléjac, I. Tabasda-Léonetti, La lutte des places, Epi, 1994.

FOI ET DÉVELOPPEMENT : publié par le Centre L.-J. Lebret depuis 1972 (10 n°/an) - ISSN 0339-0462 – Imprimerie SEPIC, Paris, 01 47 05 17 59

REDACTION : Directeur : Albert Longchamp - Secrétaire : François Bellec - Secrétariat : Christine Join-Lambert - Conseil de rédaction : Geneviève André, Pierre-Henri Chalvidan, Alain Durand, Maryse Durrer, Jacqueline Heinrich, Darwis Khudori, Serge Lafitte, Michel Lostis, Gabriel Marc, Emile Poulat, Sergio Regazzoni, Christian Rudel, Pierre Vilain, Richard Werly.

La reproduction des textes publiés dans *Foi et Développement* est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source : *Foi et Développement* n°..., avec les coordonnées du Centre international Lebret-Irfed. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé au Centre.

CONDITIONS DE VENTE : Abonnement annuel tout pays (y compris voie aérienne) : 38 € - 60 CHF - Le numéro : 4 € - 7 CHF Chèque en €, CHF ou US\$ à l'ordre du Centre L.-J. Lebret - Virement sur compte Centre.L-J. Lebret - En France : CCP N° FR/10/ 20041/ 01012/ 3329712T033/ 50 - En Suisse : Banque Raiffeisen - 1233 Bernex, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF

LE CENTRE L.-J. LEBRET:

Association de droit suisse, le Centre international Lebret-Irfed est animé par un réseau d'antennes et de correspondants, acteurs du développement solidaire. Par eux, il conduit un travail de recherche, de formation et d'action. Le budget du Centre est assuré par des cotisations, dons, subventions et prestations de service. Pour les dons, le Centre est reconnu organisme d'intérêt général ayant un caractère humanitaire et est habilité à délivrer des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôt (pour la France uniquement).

CONSEIL D'ADMINISTRATION: Président: Y.Berthelot - Directeur: S. Regazzoni - Administrateurs: C. Baehrel, J. Balbis, R. Colin, T. De Guia, M. De Melo-Foucher, S. Djuweng, J-F. Giovannini, Y. Glorieux, J. Heinrich, P. Houée, B. Huger, D. Khudori, L. Eung Kwark, B. Labaki, X. Lamblin, D. Lesaffre, A. Longchamp, M. Lostis, M.M'Baye, R.V. Mathias, R. Padrun, L. Razafimbelo, C.Roque, G. Sarazin, E. Sottas, B. Willot, F.M. Wolde